



Les Nuits Sans Lumière / Les Jours de la Nuit

-----****-----

Les nuits sans lumière ont été instaurées pour favoriser principalement l'envol des jeunes Pétrels et la ponte des tortues marines. Cette manifestation est à l'initiative du Parc National de La Réunion, de la SEOR avec le soutien de CCEE.

Depuis 2017, la municipalité participe à l'opération « les jours de la Nuit » (anciennement les Nuits sans lumière) en coupant les éclairages publics à partir de 19 heures sur les secteurs ne connaissant pas d'activités économiques nocturnes ou ne présentant pas de risques élevés d'accidents en raison de la faible fréquentation.

En 2024, la Ville participera à nouveau à l'événement « les Jours de la Nuit » dans les conditions suivantes :

1. Extinction des éclairages routiers à partir de 19 heures du mercredi 03 avril au dimanche 05 mai 2024 (secteur correspondant au couloir emprunté par les envols des jeunes Pétrels)

A savoir:

- Quartier de Pierrefonds
 - Quartier de Bois d'Olives
 - Quartier de Ravine des Cabris.
2. Extinction des éclairages des sites sportifs à partir du 03 avril 2024, de la manière suivante :
 - Extinction des éclairages des terrains de proximité et des sites sportif du littoral : Boulodrome, terrain de Beach Volley et le skate Park du lundi au dimanche à partir de 20h00 (*),
 - Extinction des éclairages des stades de football, complexe sportif à 22h00,
 - Extinction total des stades de football et complexe sportif, les 07, 14, 21 et 28 avril 2024.
 3. Aucune activité culturelle en extérieur en soirée sur le territoire pour la période du 03 avril au 05 mai 2024 (*).

(*). Sauf les 19-20 et 21 avril / Urban Village Festival – Salahin et Skate Park à la ravine blanche).

Conclusion

Ces modalités définies, le Parc National sera informé, une communication spécifique viendra en complément de celle de la municipalité.

Le Maire

Michel FONTAINE

